



États financiers

d'INGÉNIEURS CANADA

et rapport de l'auditeur indépendant

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton LLP
City Park Place, Suite 200
1900 City Park Drive
Ottawa, Ontario
K1J 1A3

T 613-236-2211

Aux membres d'Ingénieurs Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'Ingénieurs Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Ingénieurs Canada au 31 décembre 2025 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants d'Ingénieurs Canada conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité d'Ingénieurs Canada à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière d'Ingénieurs Canada.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada
24 avril 2026

INGÉNIEURS CANADA

État de la situation financière

Au 31 décembre 2025, avec des informations comparatives pour 2024

	2025	2024
Actifs		
Actifs à court terme		
Encaisse et équivalents d'encaisse (note 3)	2 729 172 \$	2 340 727 \$
Comptes à recevoir (note 4)	1 215 645	1 154 077
Charges payées d'avance et dépôts	281 791	178 746
	4 226 608	3 673 550
Placements (note 5)	11 024 898	11 292 068
Immobilisations corporelles (note 6)	166 673	327 086
	15 418 179 \$	15 292 704 \$

Passifs et actifs nets

Passifs à court terme		
Comptes fournisseurs et charges courus (note 7)	483 625 \$	617 298 \$
Revenus reportés	2 006	52 644
	485 631	669 942
Avantages incitatifs reportés relatifs à un bail (note 8)	43 727	131 180
Actifs nets (note 9)		
Fonds affectés à l'interne		
Réserve pour éventualités	2 500 000	2 500 000
Fonds général pour imprévus	1 500 000	1 500 000
Réserve pour priorités stratégiques	2 000 000	2 000 000
Investis en immobilisations corporelles	145 332	263 060
Non affectés	8 743 489	8 228 522
	14 888 821	14 491 582
Engagements (note 10)		
	15 418 179 \$	15 292 704 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration :

_____ Administrateur

_____ Administrateur

INGÉNIEURS CANADA

État des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2025, avec des informations comparatives pour 2024

	2025	2024
Produits		
Programmes nationaux (note 11)	8 157 055 \$	7 644 389 \$
Services généraux	2 756 371	2 717 196
Revenus de placements	567 997	696 571
Programmes de sensibilisation	163 401	135 908
Gain net non réalisé sur les placements	742 751	1 135 548
	<u>12 387 575</u>	<u>12 329 612</u>
Charges		
Charges d'exploitation		
Agrément	516 683	434 894
Développement des relations de travail	111 597	139 817
Services et outils	115 907	119 572
Programmes nationaux	863 390	874 778
Défense des intérêts auprès du gouvernement fédéral	63 872	61 130
Recherche et modifications réglementaires	14 793	10 864
Mobilité internationale	131 298	81 507
Promotion et programmes de sensibilisation	316 721	309 527
Diversité et inclusion	62 052	150 281
Protection des marques officielles	178 610	192 280
Services de secrétariat	951 651	1 072 934
Services généraux (note 12)	7 797 708	7 685 586
	<u>11 124 282</u>	<u>11 133 170</u>
Excédent des produits par rapport aux charges avant les éléments ci-dessous	1 263 293	1 196 442
Dépenses de projet		
Réaliser l'accréditation et les évaluation académiques	315 355	–
Réaliser notre rôle en matière de durabilité	29 840	–
Réaliser une fédération plus forte	45 705	–
Réaliser une meilleure sensibilisation au rôle des ingénieurs	89 970	–
Réaliser une profession inclusive	373 561	–
Projet d'amélioration de l'agrément	–	211 821
Examiner et valider l'objectif et l'étendue de l'accréditation	–	715 054
Renforcer la confiance et la valeur du permis	11 420	2 616 449
Renforcer la collaboration et l'harmonisation	–	2 782
Accélérer l'initiative 30 en 30	–	317 332
Améliorations au Répertoire de la mobilité	203	58 695
	<u>866 054</u>	<u>3 922 133</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	397 239 \$	(2 725 691) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

INGÉNIEURS CANADA

État de l'évolution des actifs nets

Exercice clos le 31 décembre 2025, avec des informations comparatives pour 2024

	Réserve pour éventualité (note 9)	Fonds général pour imprévus (note 9)	Réserve pour priorités stratégiques (note 9)	Investis en immobilisations corporelles	Non affectés	2025	2024
Solde au début de l'exercice	2 500 000 \$	1 500 000 \$	2 000 000 \$	263 060 \$	8 228 522 \$	14 491 582 \$	17 217 273 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	–	–	–	–	397 239	397 239	(2 725 691)
Amortissement des immobilisations corporelles	–	–	–	(206 086)	206 086	–	–
Acquisition d'actifs corporels	–	–	–	45 673	(45 673)	–	–
Amortissement des avantages incitatifs relatifs à un bail	–	–	–	42 685	(42 685)	–	–
Solde à la fin d'exercice	2 500 000 \$	1 500 000 \$	2 000 000 \$	145 332 \$	8 743 489 \$	14 888 821 \$	14 491 582 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

INGÉNIEURS CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2025, avec des informations comparatives pour 2024

	2025	2024
Rentrées (sorties) de fonds		
Activités d'exploitation		
Excédant (insuffisance) des produits par rapport aux charges	397 239 \$	(2 725 691) \$
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	206 086	199 484
Amortissement des avantages incitatifs relatifs à un bail	(87 453)	(87 453)
Gain net non réalisé sur les placements	(742 751)	(1 135 548)
Variations des postes hors caisse du fonds de roulement		
Diminution (augmentation) des comptes à recevoir	(61 568)	42 678
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance et des dépôts	(103 045)	72 621
Diminution des comptes fournisseurs et charges courus	(133 673)	(36 204)
Diminution des revenus reportés	(50 638)	(18 439)
	(575 803)	(3 688 552)
Activités d'investissement		
Vente nette de placements	1 009 921	2 691 687
Acquisition d'immobilisations corporelles	(45 673)	(34 192)
	964 248	2 657 495
Augmentation (diminution) de l'encaisse	388 445	(1 031 057)
Encaisse au début de l'exercice	2 340 727	3 371 784
Encaisse à la fin de l'exercice	2 729 172 \$	2 340 727 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

INGÉNIEURS CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2025

1. Lois applicables et nature des activités

Ingénieurs Canada est une fédération nationale qui regroupe les douze ordres provinciaux et territoriaux autorisés à délivrer des permis d'exercice aux ingénieurs et à réglementer l'exercice de la profession dans tout le Canada. Ingénieurs Canada existe pour que ses ordres constituants disposent du soutien nécessaire à une profession d'ingénieur qui progresse et s'autoréglemente, et ce, dans l'intérêt public et à un coût justifié par les résultats.

Ingénieurs Canada a été constituée en société sans capital-actions en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Le 31 octobre 2013, le Conseil canadien des ingénieurs est devenu Ingénieurs Canada et, depuis cette date, les statuts constitutifs d'Ingénieurs Canada sont dressés en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* plutôt que de la *Loi sur les corporations canadiennes*. En sa qualité d'organisme sans but lucratif, Ingénieurs Canada est exonéré de l'impôt sur le revenu aux termes de l'alinéa 149(1)l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, qui sont énoncées dans la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité. Les conventions comptables les plus importantes sont présentées ci-après :

(a) Constatation des produits

Les principales sources de revenus d'Ingénieurs Canada sont les cotisations des membres, les montants provenant des programmes d'affinité et d'assurance.

Les produits provenant des cotisations provinciales et des cotisations annuelles par habitant sont constatés après facturation des membres constituants et figurent au poste services généraux à l'état des résultats. Les revenus des programmes d'affinité sont constatés lorsque les sommes deviennent recouvrables conformément aux modalités de l'accord, que les cotisations soient fixes ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Ces sommes figurent au poste programmes nationaux à l'état des résultats.

Les revenus de placements sont reconnus selon le nombre de jours pendant lesquels le placement a été détenu durant l'année. Les dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les gains et pertes sur la cession des placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen. Tous les revenus de placements, y compris les gains et pertes réalisés ou non réalisés sur les placements, sont constatés dans l'état des résultats.

Les revenus des projets financés par des sources externes, qui comprennent les revenus des projets financés par le gouvernement, sont constatés selon la méthode du report au fur et à mesure que les charges admissibles connexes sont engagées, conformément aux dispositions de chaque contrat. Les sommes reçues en excédent des charges admissibles sont comptabilisées sous forme de passif. Ces montants sont inclus dans les revenus des programmes de sensibilisation dans l'état des résultats.

INGÉNIEURS CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2025

2. Principales conventions comptables (suite)

(b) Instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ensuite comptabilisés au coût ou au coût amorti, à moins que la direction n'ait choisi de les reporter à la juste valeur. Ingénieurs Canada a choisi de reporter ces instruments financiers à la juste valeur.

Les coûts de transaction engagés pour acquérir des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des coûts de financement, qui sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les actifs financiers sont soumis à des tests de dépréciation à la fin de chaque exercice. S'il existe une indication de dépréciation, Ingénieurs Canada doit déterminer s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la valeur comptable de l'actif financier est ramenée au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le montant que pourrait rapporter la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation qu'Ingénieurs Canada pourrait tirer de l'exercice de ses droits sur tout bien affecté en garantie. Ultérieurement, en cas de renversement des faits ou des circonstances, Ingénieurs Canada comptabilise une reprise de perte de valeur dans la mesure de l'amélioration, qui n'excède pas la charge de dépréciation initiale.

(c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. Lorsqu'une immobilisation corporelle cesse de contribuer à la capacité d'Ingénieurs Canada de fournir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, comme suit :

Actif	Durée
Ameublement, accessoires et équipement	4 ans
Matériel informatique	4 ans
Améliorations locatives	Durée restante du bail

(d) Avantages incitatifs reportés relatifs à un bail

Les avantages incitatifs relatifs à un bail sont reportés et amortis sur la durée du bail. L'amortissement annuel est comptabilisé à titre de crédit dans les charges locatives.

INGÉNIEURS CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2025

2. Principales conventions comptables (suite)

(e) Charges imputées

Dans l'état des résultats, Ingénieurs Canada présente ses charges par fonction.

Ingénieurs Canada ne ventile pas les charges entre les fonctions après la comptabilisation initiale.

(f) Conversion des devises étrangères:

Les opérations en devises étrangères sont initialement inscrites au taux de change en vigueur à la date de conversion. Les actifs et passifs monétaires sont ensuite convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les revenus et les charges en devises étrangères sont convertis au taux mensuel moyen en vigueur pendant l'année. Les gains et pertes découlant de la conversion sont inclus dans les produits financiers dans l'état des résultats.

(g) Utilisation d'estimations:

La préparation d'états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés des produits et des charges durant l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations. Celles-ci font l'objet d'un examen annuel et, lorsque des redressements doivent être apportés, ils sont constatés dans les états financiers au cours de la période où ils deviennent connus.

INGÉNIEURS CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2025

3. Encaisse et équivalents d'encaisse

(a) Soldes d'encaisse

Les soldes d'encaisse d'Ingénieurs Canada comprennent les fonds d'exploitation détenus dans des banques à charte canadiennes et les sommes détenues dans le fonds du marché monétaire canadien, et peuvent être liquidés en tout temps.

	2025	2024
Fonds d'exploitation	874 355 \$	685 419 \$
Fonds du marché monétaire canadien	1 854 817	1 655 308
	<u>2 729 172 \$</u>	<u>2 340 727 \$</u>

(b) Marge de crédit

Ingénieurs Canada possède une marge crédit lui permettant d'emprunter 500 000 \$ (2024 - 500 000 \$) au taux préférentiel majoré de 1%. Cette marge de crédit doit être renouvelée annuellement. Il n'y avait aucun solde impayé en date du 31 décembre 2025 ou 2024.

4. Comptes à recevoir

	2025	2024
Programmes nationaux	1 119 000 \$	1 119 210 \$
Sommes à recevoir – gouvernementales	94 392	34 544
Cotisations à recevoir des membres	2 253	323
	<u>1 215 645 \$</u>	<u>1 154 077 \$</u>

INGÉNIEURS CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2025

5. Placements

	2025	2025	2024	2024
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Obligations	4 580 500	\$ 4 616 271	\$ 4 937 018	\$ 5 009 918
Fonds d'actions canadiennes	1 558 662	966 698	1 434 405	1 083 520
Fonds d'actions internationales	1 456 117	1 082 488	1 376 729	1 213 946
Fonds d'actions américaines	1 426 235	725 611	1 492 911	825 542
Fonds universels de placements	1 179 186	1 024 983	1 266 108	1 110 521
Alternative – Globale	824 198	827 043	784 897	796 707
	11 024 898	\$ 9 243 094	\$ 11 292 068	\$ 10 040 154

Les placements sont détenus par Ingénieurs Canada afin de financer ses actifs nets qui sont grevés d'une affectation interne à des fins particulières selon la note 9 (a).

6. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2025 Valeur Comptable nette	2024 Valeur comptable nette
Ameublement, accessoires et équipement	346 456	\$ 337 137	\$ 9 319	\$ 44 900
Matériel informatique	462 185	379 682	82 503	78 577
Améliorations locative	1 196 683	1 121 832	74 851	203 609
	2 005 324	\$ 1 838 651	\$ 166 673	\$ 327 086

Au 31 décembre 2024, le coût et l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles s'élevaient respectivement à 2 049 417 \$ and 1 722 331 \$.

INGÉNIEURS CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2025

7. Comptes fournisseurs et charges courus

	2025	2024
Comptes fournisseurs	173 669 \$	265 590 \$
Frais courus	234 799	208 613
Charge de rémunération à payer	31 393	100 675
Assurance responsabilité professionnelle secondaire payable aux membres	43 764	42 420
	483 625 \$	617 298 \$

Les comptes fournisseurs et les frais courus ne comprennent pas de remises gouvernementales telles que des taxes de vente ou des cotisations sociales.

8. Avantages incitatifs reportés relatifs à un bail

En 2015, Ingénieurs Canada a conclu un bail pour la location de locaux pour les dix prochaines années. Dans le cadre de cette entente, Ingénieurs Canada a touché une allocation au locataire visant à couvrir les coûts d'aménagement jusqu'à concurrence de 30 \$ par pied carré d'espace loué, en plus de profiter d'une période sans loyer de neuf mois.

	Avantages incitatifs relatifs au bail – période sans loyer	Allocation au locataire – coûts d'aménagement	Total
Solde au début de l'exercice	67 154 \$	64 026 \$	131 180 \$
Moins l'amortissement	(44 768)	(42 685)	(87 453)
Solde à la fin de l'exercice	22 386 \$	21 341 \$	43 727 \$

9. Actifs nets

L'objectif général d'Ingénieurs Canada en ce qui concerne ses actifs nets consiste à financer les projets à venir, les opérations courantes, les immobilisations corporelles et les actifs incorporels. Ingénieurs Canada gère ses actifs nets en établissant des fonds affectés et en réservant des montants dans les actifs nets affectés en vue de projets prévus, d'éventualités et d'autres besoins en capital. Ces affectations sont présentées dans l'état de l'évolution des actifs nets et détaillées à la note 9(a).

INGÉNIEURS CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2025

9. Actifs nets (suite)

L'objectif d'Ingénieurs Canada à l'égard de ses actifs nets non affectés consiste à maintenir un solde suffisant pour répondre aux besoins liés à la tenue de ses activités courantes et à financer d'éventuelles pertes latentes sur ses placements. Les actifs nets investis en immobilisations et les actifs incorporels d'Ingénieurs Canada sont équivalents à leur valeur comptable nette, moins les avantages incitatifs à la location correspondants.

Ingénieurs Canada n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital et elle a adopté une nouvelle stratégie générale à l'égard de son actif net, qui a pris effet en 2022.

(a) Actifs nets grevés d'une affectation interne

Les actifs nets grevés d'une affectation d'origine interne sont des fonds engagés à des fins particulières en application de la politique du conseil d'administration d'Ingénieurs Canada, comme suit :

La réserve pour éventualités a pour but d'atténuer l'incidence financière du risque d'événements négatifs imprévus qui pourraient avoir des répercussions négatives importantes sur les activités, les produits ou les charges d'Ingénieurs Canada. Le niveau cible de cette réserve est de 2 500 000 \$.

Le fonds général pour imprévus garantit que des sommes seront accessibles en cas de contestation judiciaire, afin de régler les franchises d'assurance et d'aider les ordres constituants lorsqu'il est évident qu'ils n'ont pas les ressources financières voulues pour mettre en œuvre une mesure d'exécution et/ou une obligation statutaire qui aurait des répercussions évidentes et importantes sur les autres ordres. Ce fonds a un niveau cible de 1 500 000 \$.

La réserve pour priorités stratégiques a pour objet de fournir des fonds pour des projets stratégiques prévus et de répondre aux risques et aux besoins d'investissement futurs en lien avec la performance, l'accessibilité et la sécurité des actifs informatiques. Le niveau cible de cette réserve est de 2 000 000 \$.

Le conseil d'administration d'Ingénieurs Canada créera aussi de nouveaux fonds de réserve ou supprimera les fonds existants, selon les besoins.

10. Engagements

Ingénieurs Canada loue des bureaux en vertu de contrats de bail qui viennent à échéance en juin 2026. Les loyaux minimaux que l'organisme s'est engagé à payer pour les deux prochaines années sont les suivants :

2026	\$	343 073
	\$	343 073

Après la fin de l'exercice, Ingénieurs Canada a renouvelé son bail pour une période additionnelle de sept ans, jusqu'en juin 2033.

INGÉNIEURS CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2025

11. Programmes nationaux

Ingénieurs Canada est partie à un certain nombre d'accords avec des sociétés de services financiers. En vertu de ces accords, Ingénieurs Canada tire des revenus, appelés produits de programmes d'affinité dans les présents états financiers, de l'achat de biens et de services par les membres des ordres provinciaux et territoriaux membres d'Ingénieurs Canada.

Ces accords ont différentes modalités ainsi que différentes dates d'expiration et méthodes. Certains ont des dates d'expiration fixes avec options de renouvellement, tandis que d'autres restent en vigueur jusqu'à résiliation sur préavis d'une des parties.

Les deux accords les plus importants représentaient 88 % (87 % en 2024) des produits des programmes d'affinité et couvrent les périodes suivantes :

- un accord d'une durée de douze ans qui prendra fin en décembre 2029 avec renouvellements automatiques de cinq ans jusqu'à résiliation par une des parties sur préavis de 180 jours avant l'expiration de ce délai, qui représentait 68 % des produits des programmes nationaux en 2024 (66 % en 2024); et
- un accord sans date d'expiration fixe, qui représentait 20 % des produits du programme nationaux (21 % en 2024).

12. Cotisation au régime de retraite

Ingénieurs Canada administre le régime le régime de retraite à cotisations déterminées de ses employés, lequel est enregistré auprès de la Commission des services financiers de l'Ontario. En 2025, les cotisations au régime s'élevaient à 429 754 \$ (412 943 \$ en 2024) et sont incluses dans les salaires et charges sociales.

INGÉNIEURS CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2025

13. Gestion des risques financiers

Ingénieurs Canada s'expose à divers risques financiers dans l'exercice de ses activités d'exploitation et d'investissement. La direction d'Ingénieurs Canada a adopté différentes politiques afin de réduire ces risques, dont la Politique en matière de fonds assujettis à des restrictions internes et la Politique sur les engagements financiers et les paiements. Ingénieurs Canada confie également la gestion de son portefeuille de placements à une société de l'extérieur.

(a) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché. Ingénieurs Canada est exposé au risque de marché associé à ses placements, comme l'explique la note 5.

(b) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. Ingénieurs Canada est exposé au risque de change en raison de ses investissements libellés en devises étrangères dans ses fonds d'actions américaines, internationales et mondiales, tel qu'indiqué à la note 5. Ingénieurs Canada détient des soldes de trésorerie minimales en devises étrangères.

(c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Ingénieurs Canada est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui a trait à ses placements portant intérêt, tel qu'indiqué aux notes 3 et 5. Les autres actifs et passifs financiers d'Ingénieurs Canada ne portent pas d'intérêt significatif. Ingénieurs Canada n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

(d) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les marchés (autres que les changements rattachés aux taux de change ou aux taux d'intérêt), que ceux-ci soient causés par des facteurs spécifiques à l'instrument, son émetteur ou d'autres facteurs affectant les instruments similaires sur le marché. Ingénieurs Canada est exposé à d'autres risques de prix sur ses placements en actions tel qu'indiqué à la note 5.

(e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'Ingénieurs Canada ne puisse pas s'acquitter de ses obligations en temps opportun et de façon rentable. Ingénieurs Canada réduit son exposition au risque de liquidité en surveillant ses exigences opérationnelles. Il prépare ses prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour honorer ses obligations.

INGÉNIEURS CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2025

13. Gestion des risques financiers (suite)

(f) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Ingénieurs Canada est exposée au risque de crédit du fait que ses contreparties pourraient ne pas lui verser les sommes qu'elles lui doivent. Afin d'atténuer son risque de crédit, Ingénieurs Canada a conclu des accords à long terme avec la plus grande partie de ses débiteurs, en plus d'appliquer des politiques de crédit et de contrôler les recouvrements. Se reporter à la note 11 pour de plus amples détails sur les accords importants avec des contreparties. Une provision pour créances douteuses est établie en fonction de facteurs entourant le risque de crédit de certains membres, de même qu'en fonction des tendances historiques et d'autres informations. Au 31 décembre 2025, la provision pour créances douteuses était de néant \$ (néant \$ en 2024).

La direction estime qu'Ingénieurs Canada ne s'expose à aucun risque important découlant de ses instruments financiers.